



RENCONTRE MINISTERIELLE DU 30 JUILLET 2012 Communiqué commun des syndicats des Finances publiques

Ce lundi 30 juillet à 17 heures, accompagnés de MM Parini et Rambal et de ses conseillers, le ministre du budget, Jérôme CAHUZAC a reçu les organisations syndicales de la DGFIP, signataires du présent communiqué.

A l'issue de cette rencontre, bien que l'on puisse se féliciter de la volonté affichée par le Ministre de favoriser le dialogue social et des intentions de rupture avec la RGPP, force est de constater que de nombreux contentieux revendicatifs demeurent :

Ainsi, la poursuite des suppressions d'emplois (à un niveau pour l'heure indéterminé mais qui s'annonce comparable à celui de la RGPP) et la baisse des crédits de fonctionnement sont confirmées.

Pour ne citer que quelques exemples évoqués avec insistance par les organisations syndicales de la DGFIP, les sujets relatifs à la rémunération, au 8^{ème} échelon de la catégorie C, à la suppression du jour de carence, à l'abrogation de la loi sur la mobilité et la PFR sont renvoyés au niveau Fonction Publique.

S'agissant des domaines de la compétence du ministère, si l'arrêté portant sur la reconduction du plan de qualification 2012 est en cours de finalisation, nous n'avons eu aucun engagement pour les années 2013 et 2014. De même, si le ministre a affirmé qu'il s'impliquerait dans les chantiers « DGFIP » et qu'il a annoncé, après 4 ans d'existence, un bilan de celle-ci (un bilan que les organisations syndicales réclament depuis 6 mois), il n'a pas donné suite à notre demande de renforcer les moyens humains et financiers.

Au-delà du contrôle fiscal pour lequel le ministre a manifesté le plus vif intérêt, les organisations syndicales ont réaffirmé le caractère fondamental et prioritaire de toutes les missions de la et la nécessité de les conserver dans la sphère DGFIP. Elles sont également intervenues sur les conditions de travail et sur la situation particulière affectant les services d'accueil qui connaissent une hausse continue de la charge de travail.

En conclusion, les organisations syndicales constatent que le ministre n'a donné aucune réponse susceptible de lever les inquiétudes des personnels et donnant satisfaction à leurs exigences revendicatives.

Dès la rentrée, les organisations syndicales appellent les agents à rester mobilisés pour la défense de leurs revendications en matière d'emplois, de conditions de travail et de rémunération. Afin d'examiner les suites à donner, une nouvelle rencontre des syndicats signataires est programmée pour le lundi 3 septembre.